

Covid 19
Point de situation
dans le Pas-de-Calais



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Situation au 28 avril 2020

POINT DE SITUATION ÉDITORIAL DU PRÉFET



Depuis l'apparition de la crise sanitaire, nos concitoyens se tournent encore un peu plus vers l'État, garant de la cohésion nationale, sociale et territoriale.

Les services territoriaux de l'État sont fidèles au poste dans leurs différentes prérogatives, dans le cadre des orientations fixées par le gouvernement du pays, et démontrent une singulière capacité d'adaptation.

Je peux en témoigner tous les jours.

C'est ainsi que nos forces de police et de gendarmerie sont engagées sur le terrain avec un grand professionnalisme dans le contrôle des restrictions d'usage et qu'elles sont très attentives aux violences dans le cercle privé. La préfecture et les sous-préfectures coordonnent les initiatives et maintiennent le lien indispensable de coopération avec nos élus. Les sapeurs-pompiers prennent toute leur part ; les autres administrations régionales et départementales dans l'unité d'action et la proximité mettent en œuvre rapidement les mesures de soutien de l'économie et d'urgence sociale, tandis que les équipes des agences régionales de santé veillent en permanence aux réponses de notre système de santé en première ligne. Quant aux services de l'éducation nationale, ils préparent activement la réouverture des écoles en lien étroit avec les maires.

Je ne ressens ni lassitude, ni encore moins de résignation, mais au contraire de la fierté de servir l'État républicain en cette période cruciale et inédite pour notre pays.

Le présent document, après un rappel de la situation sanitaire, récapitule l'importance des actions menées dans tous les domaines en quelques semaines dans le Pas-de-Calais.

Fabien SUDRY

COVID 19

UN DÉPARTEMENT EN RETRAIT PAR RAPPORT AUX AUTRES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION

(au 26 avril 2020)

Nombre de personnes actuellement hospitalisées : 262

(région Hauts-de-France : 1336), soit 19,22 %

Nombre de personnes actuellement hospitalisées en service de réanimation : 64

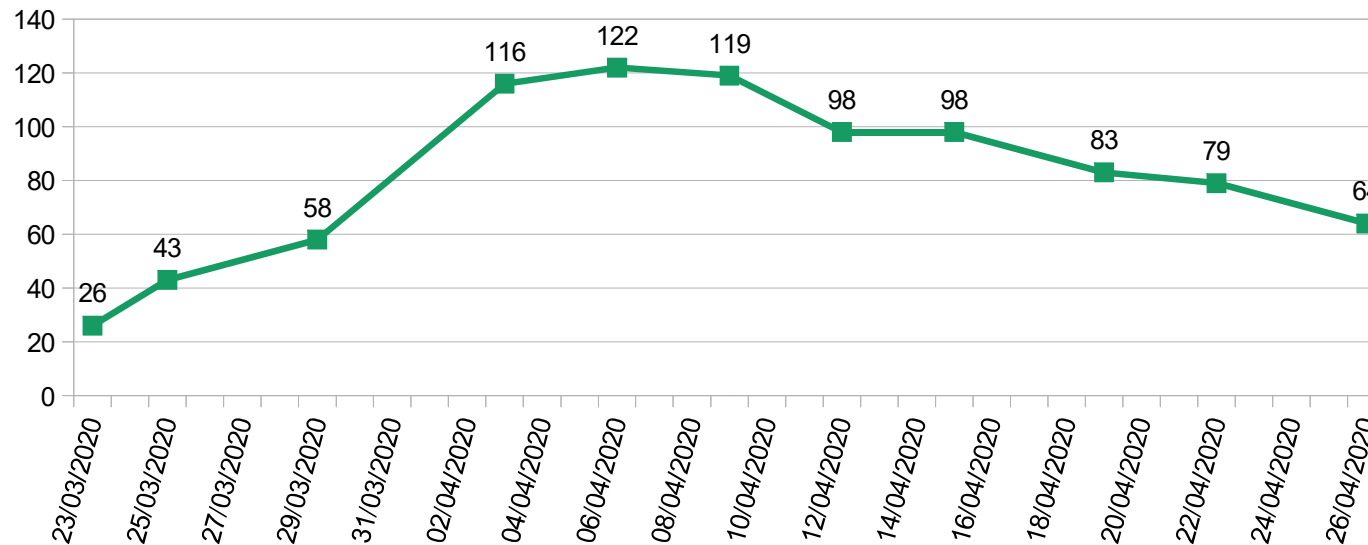
(région Hauts-de-France : 394), soit 16,20 %

Nombre de personnes décédées depuis le début de l'épidémie dans les hôpitaux : 206

(région Hauts-de-France : 1292), soit 15,9 %

(La population du Pas-de-Calais représente 24,45 % de la population de la région Hauts-de-France)

Évolution du nombre de patients hospitalisés dans les services de réanimation du Pas-de-Calais



LES RESTRICTIONS D'USAGE

RÉUSSIR LE CONFINEMENT POUR LA PROTECTION DE TOUS

400 000 contrôles

des forces de police
et de gendarmerie

16 arrêtés

préfectoraux

de police administrative
depuis le 17 mars 2020

330 publications

réalisées sur les réseaux
sociaux depuis le début
de la crise sanitaire

**65 communiqués
de presse**

pour l'information
du grand public

**2395 femmes
contactées**

par les forces de l'ordre
dans le cadre de la
prévention des violences
intra-familiales

**38 messages
et communications**

aux maires du département
dans le cadre de la crise
sanitaire

**350 réponses
à la population**

faisant suite aux questions
déposées sur le site internet
départemental
de l'Etat

**467 pharmacies
démarchées**

pour intégrer le dispositif
de prévention des violences
intra-familiales

109 dérogations

accordées aux marchés
respectant les règles strictes
de distanciation sociale

L'URGENCE SANITAIRE SOUTENIR LE SYSTÈME DE SANTÉ

206 places de réanimation
ouvertes dans le cadre du Covid-19
dans les hôpitaux du département
*(taux d'occupation : 59 %
au 26 avril 2020)*

37 EHPAD
ayant déclaré un cas de covid-19
(sur 70 EHPAD du département)

20 projets validés
de structures dédiées
au sein de la médecine de ville
(42,5 % des projets de la région)

37 EHPAD engagés
dans une démarche de tests
de dépistage conformément
aux orientations de la Direction
Générale de la Santé

Pas de surmortalité
constatée jusqu'ici
dans le Pas-de-Calais

10 millions de masques
mis à la disposition
des établissements sanitaires
et médico-sociaux par le niveau
national et par l'ARS
(chiffres de la région Hauts-de-France)

(Ce domaine est suivi par l'Agence Régionale de Santé)

L'URGENCE ÉCONOMIQUE

SAUVEGARDER AUJOURD'HUI POUR RELANCER DEMAIN

CHÔMAGE PARTIEL

V

181 000

salariés pour

16 000

entreprises

*(55 % de l'effectif salarié
du département)*

V

80M

d'heures
autorisées

(au 23 avril 2020)

FONDS DE SOLIDARITÉ

V

11 390

demandes
reçues

V

14,5 M€

versés
1er avril

(au 1er avril 2020)

REPORT DES ÉCHÉANCES SOCIALES

V

10 483

établissements
employeurs
concernés

V

90 M€

de cotisations
reportées

(au 15 avril 2020)

REPORT DES ÉCHÉANCES FISCALES

V

992

demandes
examinées

V

20M€

de report,
soit 21 600 €
par bénéficiaire

(au 19 avril 2020)

L'URGENCE SOCIALE

MAINTENIR PAR TOUS MOYENS LA COHÉSION SOCIALE

280 places

d'hébergement d'urgence hivernales
maintenues

100 chambres d'hôtel

mobilisées pour la mise à l'abri des
publics vulnérables

40 places

isolées sur l'ensemble
du territoire départemental pour le
confinement d'éventuels cas Covid-19

Veille sociale

maintien de l'ensemble
des dispositifs

30 490 chèques service

distribués à 1105 personnes
d'ici le 31 mai 2020 pour une somme
totale de 106 715 €
(valeur d'un chèque comprise entre 3,50 et 7 €)

537 communes

ont activé une procédure de suivi dans
le cadre du plan d'urgence sanitaire à
destination des personnes vulnérables

23 millions d'euros

versés le 15 mai dans le Pas-de-Calais, au titre de l'aide exceptionnelle annoncée
par le Président de la République le 13 avril dernier

(54 000 foyers, avec ou sans enfants, bénéficiaires du RSA

46 000 foyers, avec enfants, bénéficiaires de l'APL)

GARANTIR DES MASQUES POUR LES SOIGNANTS

Répartition des masques distribués dans le Pas-de-Calais
au cours de la semaine du 20 au 26 avril 2020

